



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 68839

Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le recrutement, par le secteur hospitalier français, d'infirmiers étrangers. Il lui demande comment s'explique une telle mesure alors que la France dispose d'un personnel compétent : en effet, beaucoup de jeunes cherchent sans succès des contrats de qualification d'aides-soignants et s'entendent dire que de tels contrats sont inexistant dans le secteur hospitalier car trop onéreux. Il lui demande si certaines réorientations ne devraient pas être faites dans le sens de l'emploi et de la formation de personnes venant d'horizons divers, permettant ainsi à la France de résorber son propre taux de chômage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Besselat](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68839

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6442